

# COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2016



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

## Déclaration du Président

---

SE3M a souhaité s'engager et soutenir le Global Compact sur les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

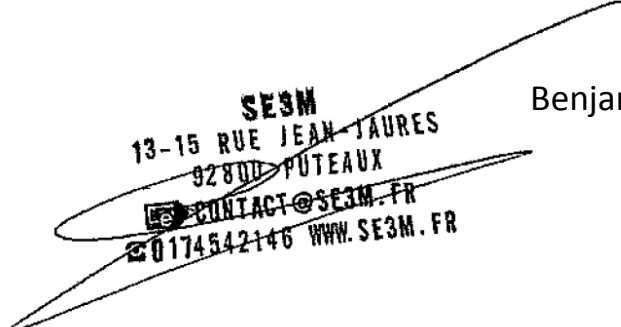
Après une inscription le 8 Décembre 2015, nous souhaitons renouveler notre engagement et affirmons notre volonté d'intégrer dans nos process et notre organisation ces dix principes relatifs aux Droits de l'Homme, aux Normes internationales du travail, à l'Environnement ainsi qu'à la Lutte contre la corruption.

Nos valeurs sont centrées autour du respect et nous portons également une grande attention quant à la responsabilité de notre impact environnemental et social.

SE3M étant un acteur en exploitation et maintenance de l'immobilier agissant principalement pour des bâtiments tertiaires.

Nos équipes techniques sont principalement chez nos clients. De ce fait, nous communiquons notre mode de fonctionnement et incitons nos clients à entrer dans des démarches responsables, de développement durable et environnemental autant que possible.

En publiant cette « Communication sur le Progrès 2016 », je suis heureux de confirmer notre engagement au progrès et au respect des dix principes initiés par le Global Compact.

  
SE3M  
13-15 RUE JEAN-JAURES  
92800 PUTEAUX  
CONTACT@SE3M.FR  
0174542146 WWW.SE3M.FR

Benjamin Chatin

## Principes relatifs aux Droits de l'Homme

---

**Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme**

**Principe 2 : Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme**

### Evaluation, politique et objectifs

SE3M attache une très grande importance au respect des Droits de l'Homme ainsi qu'à la santé et sécurité au travail.

### Mise en œuvre

Les salariés sont sensibilisés sur la thématique des Droits de l'Homme.

Faisant de la santé et la sécurité du personnel une préoccupation majeure, nous mettons tout en œuvre pour améliorer le confort de nos salariés.

Dans un esprit d'aide aux personnes en difficulté, SE3M soutient l'AGEFIPH qui a pour vocation d'ouvrir l'emploi aux personnes handicapées.

L'objectif pour l'année à venir est de formaliser un code éthique qui intègre ces notions de respect des Droits de l'Homme, de loyauté et d'intégrité.

### Mesure des résultats

A ce jour, 100% de nos salariés ont été sensibilisés au respect des Droits de l'Homme.

## Principes relatifs aux Normes Internationales du Travail

---

**Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective**

**Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire**

**Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants**

**Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession**

### Evaluation, politique et objectifs

SE3M se refuse à toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession de sorte que sont présents dans la société aussi bien des hommes que des femmes. SE3M met un point d'honneur à mettre sur un même pied d'égalité tous ses salariés notamment en termes de rémunération grâce à la grille des salaires présente dans la convention du BTP, convention à laquelle SE3M adhère.

De ce fait, nous refusons le travail forcé et le travail des enfants.

L'objectif pour l'année qui vient est de faire apparaître toutes ces notions dans un code éthique et de le diffuser auprès de tous nos collaborateurs.

### Mise en œuvre

Un plan de formation est réalisé annuellement pour chaque salarié. Des formations techniques ou administratives sont réalisées pour chaque salarié suivant son domaine.

SE3M favorise le travail pour tous et donc accepte de prendre en apprentissage des jeunes aussi bien dans le domaine technique d'administratif.

## Mesure des résultats

- Taux de femmes en 2016 : 12%
- Taux de CDI en 2016 : 82%
- Taux d'intérimaire 2016 : 6%
- Taux d'entrée en 2016 : 53%
- Taux de sortie en 2016 : 6%
- Taux de personnes ouvrantes en 2016 : 82%

## Principes relatifs à l'Environnement

---

**Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement**

**Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement**

**Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement**

### Evaluation, politique et objectifs

SE3M est très impliqué dans le respect de l'environnement et est acteur de l'économie verte. C'est-à-dire que dans toute nos démarches, nos choix quotidiens nous sommes amenés à mesurer notre impact environnemental. Nous favorisons par exemple le consommable éco-labellisé afin de réduire au maximum notre empreinte carbone.

En interne, nous favorisons au maximum la dématérialisation des documents de sorte que nous limitons notre consommation de papier. Nous avons également réalisé une campagne de sensibilisation aux éco-gestes et réalisons régulièrement des causeries sur un thème environnemental.

Nous intervenons sur des sites qui sont, pour certains, certifiés Haute Qualité Environnementale et mettons en place des solutions de tri des déchets très précis et travaillons avec des prestataires ayant les mêmes préoccupations environnementales que nous.

Nous faisons également en sorte d'économiser les consommations d'eau et d'énergie aussi bien en interne que sur les sites. En ce qui concerne les équipements techniques, SE3M s'engage à assurer un pilotage optimal des systèmes de chauffage et de climatisation ajusté aux besoins réels de l'utilisateur. Par exemple en s'assurant de la bonne gestion des programmes horaires sur les installations de sorte qu'en période d'inoccupation des locaux, les appareils tournent au ralenti.

Lorsque nous devons procéder au remplacement d'un équipement technique, nous nous engageons, dans la mesure du possible, à le remplacer par un équivalent moins énergivore sinon de même consommation énergétique.

L'objectif pour l'année à venir est de continuer dans cette démarche de respect de l'environnement et de trouver de nouvelles méthodes de traitement des déchets que nous ne valorisons pas encore.

### Mise en œuvre

SE3M est porteur d'une charte de développement durable incluant 10 articles. Cette charte est diffusée à tous les employés et présentée lorsqu'un nouvel employé arrive au sein de l'entreprise. Cette charte est également présente sur l'intranet de l'entreprise sorte que qu'à tout moment, chacun peut y avoir accès. Chez SE3M, nous favorisons les transports en commun et prenons en charge jusqu'à l'intégralité de la carte de transport. A ce jour, 78% des salariés utilisent les transports en commun.

En interne, nous trions et limitons au maximum nos déchets. Pour le café, nous utilisons exclusivement des tasses. Les capsules de café sont recyclées de même que le carton. Nous réalisons également la collecte des bouchons des bouteilles en plastique que nous donnons à une association. Pour le bureau, nous avons mis en place des poubelles double-tri qui possèdent un contenant pour le papier/carton et un contenant pour le tout-venant.

Nous avons également mis en place des pense-bêtes pour éteindre la lumière des bureaux et signaler toute fuite d'eau pour éviter la surconsommation d'eau. Nous passons tous nos éclairages en LED de façon à diminuer nos consommations d'électricité.

Sur les sites, nous procédons au maximum à la valorisation des déchets et avons mis en place un prestataire pour le recyclage des biodéchets. En interne et sur les sites concernés, nous avons mis en place un recyclage des capsules de café, de mégots de cigarette, collecte de piles etc...

## Mesure des résultats

En interne, nous valorisons 50% de nos déchets et n'avons pas de retour quant au tonnage de déchets valorisés.

En revanche, sur les sites, la tendance de la quantité de déchets est à la baisse et 80% de nos déchets d'activités sont valorisés.

De même concernant l'énergie, nous tendons à une baisse des consommations électriques du fait de la mise en place de LED sur les bâtiments. Nous avons également investi dans des mousseurs ce qui permet également une économie des consommations d'eau.



## Principes relatifs à la lutte contre la Corruption

---

**Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin**

### Evaluation, politique et objectifs

SE3M initie sa démarche de lutte contre la corruption. Nous sommes conscients de l'importance de cette démarche et sommes attentifs à toute forme de corruption.

L'objectif pour l'année qui arrive est de formaliser une charte éthique qui intègre notre engagement dans la lutte contre la corruption y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

### Mise en œuvre

L'ensemble des salariés est sensibilisé à la lutte contre la corruption à travers notre charte de qualité de service qui intègre le respect et la protection de l'environnement, les relations de confidentialité, discrétion et respect des parties prenantes, notre engagement professionnel, notre écoute et suivi au service des clients.

Lors de notre participation aux appels d'offre, nous respectons la libre-concurrence et le code des marchés publics.

### Mesure des résultats

Sur l'année écoulée, aucun évènement relatif aux domaines de la corruption y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin n'a été rapporté.